

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 24/2/2011 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils émanent de Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal ECOLO.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. **Gestion publique du « Couvent des Sœurs »** : Depuis plusieurs mois, les appartements du « Petit Val St Joseph » sont loués à une dizaine de résidents et le Conseil Communal s'est régulièrement prononcé sur des propositions d'équipements supplémentaires depuis l'ouverture de ce projet intergénérationnel. Le groupe Ecolo vous propose d'en dresser le bilan autour des questions suivantes :
 - a. Que représente le coût actuel de la gestion quotidienne de ce bâtiment pour la commune ?
 - b. Qui en assure la gestion quotidienne avec les locataires et les corps de métiers ?
 - c. Qui assure l'entretien et la sécurité (parking, communs, jardins) ?
 - d. Où en sont les dernières acquisitions votées par le Conseil : machine à laver, sèche-linge, calorimètre, etc ?
 - e. Quel bilan en tirez-vous et que comptez-vous améliorer ?

2. **Aménagement de la bibliothèque communale** : Au mois de juin 2010, la Majorité a introduit un nouveau projet d'acquisition du mobilier pour la bibliothèque. Le Collège peut-il nous dire aujourd'hui où en est la concrétisation de cette décision ?

3. **Sécurisation de la rue du Noly et la chaussée d'Eghezée (RN 912) à Saint Denis-Bovesse :**
 - a. Information du groupe Ecolo.
 - b. Propositions du groupe Ecolo
 - i. Acquisition de matériel radar préventif et placement permanent.
 - ii. Réalisation de panneaux d'information destinés aux camionneurs.
 - iii. Organisation du nettoyage de la route.

4. **Gestion différenciée des espaces verts** : Le Pôle wallon de Gestion Différenciée est un outil à disposition des communes qui a pour objectif de nous aider à opérer, en douceur, une transition vers de nouveaux modes de gestion des espaces verts. Le groupe Ecolo propose qu'au prochain Conseil Communal, le responsable du pôle wallon de gestion différenciée vienne présenter l'intérêt qu'il y aurait pour notre commune à rentrer dans ce processus et à former le personnel communal à cette pratique responsable de l'environnement public.

La Bruyère, le 21 février 2011

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,ff

Y.GROIGNET

O. NYSSSEN